



DAC, CLIC, DSR, CCAS, C360 ... et SPDA :

Comment faire de cette «R»évolution une opportunité pour l'ensemble des dispositifs de coordination et des publics ?

Sabine CAGNON – ASNF / Sandrine SIMON – ANC-CLIC / Marie COLLIN - CNSA

Jeudi 29 août 2024

Programme de l'atelier

INTRODUCTION

- Présentation de l'atelier
- Introduction générale sur le SPDA
- Recueil des attentes

TRAVAUX EN SOUS GROUPE

- Groupe 1 : accueil, information, orientation
- Groupe 2 : appui aux solutions concrètes
- Groupe 3 : repérage, prévention, aller-vers

RESTITUTIONS

ECHANGES ET CONCLUSION

LE SERVICE PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

Marie COLLIN

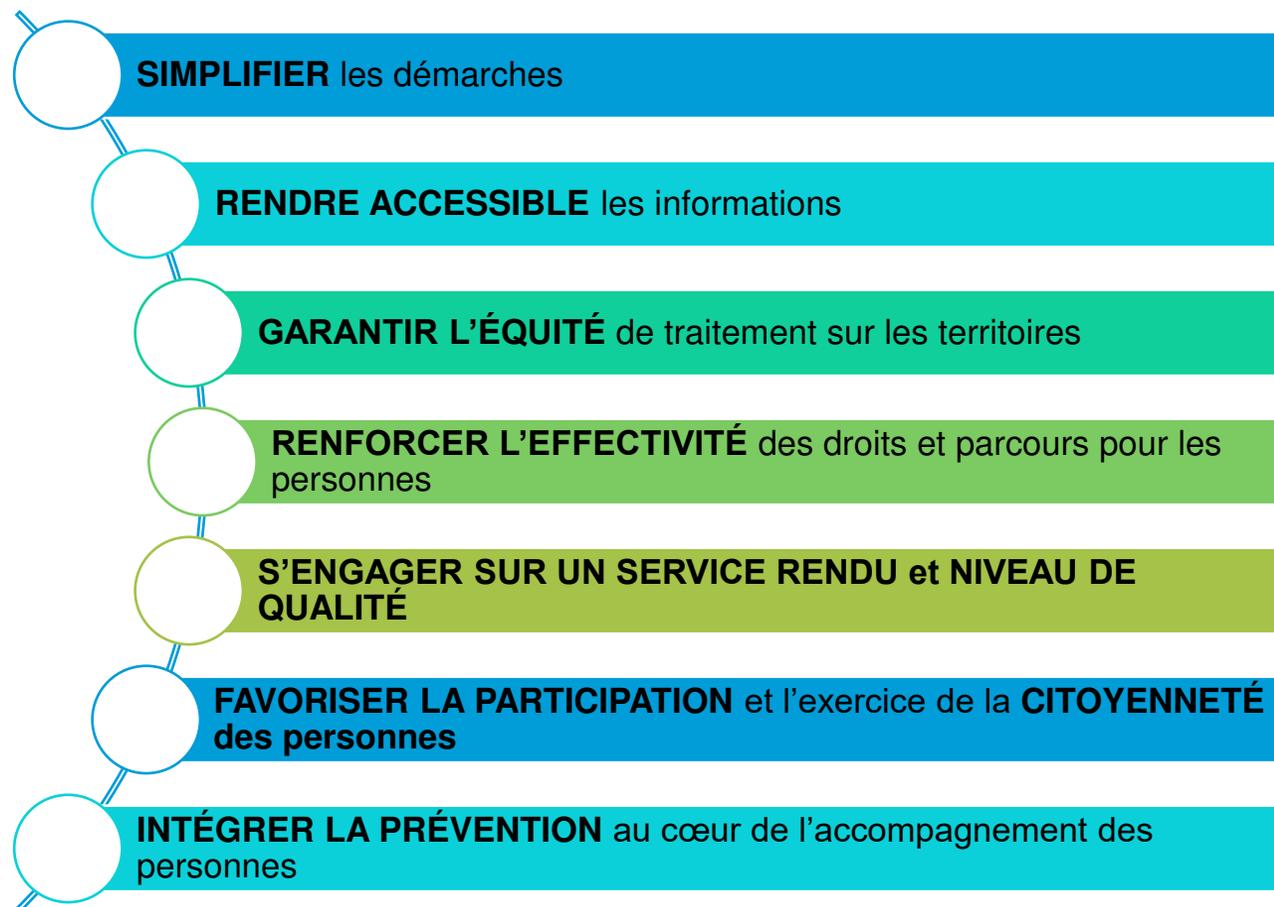
Sur le papier, de quoi parle-t-on ?

Constats et ambitions

Les constats (rapport Libault) :

- De multiples initiatives nationales et locales sur le champ de l'autonomie avec résultats tangibles et un historique de coordination entre les acteurs importants
- MAIS une **perception de complexité par les usagers** (système complexe, déficit d'accompagnement des personnes, manque de coordination des acteurs)

Les ambitions :

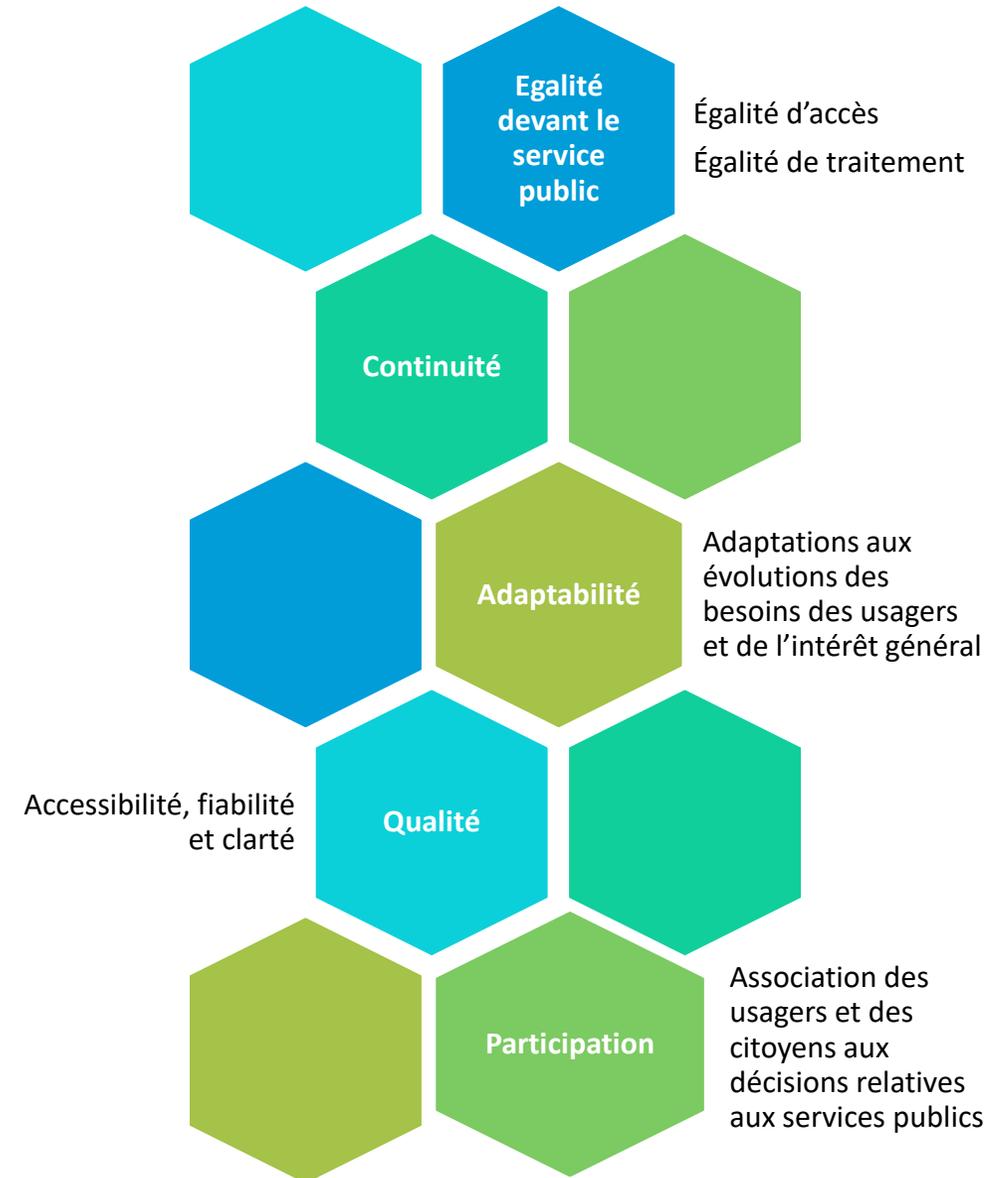


Mettre en place un service public piloté par le service rendu aux personnes

- **Changer de modèle** : ne plus raisonner sous l'angle des dispositifs existants et des structures mais **du point de vue des personnes**
- **Répondre collectivement à une ambition commune de service public de proximité**
- **Apporter de la lisibilité** pour les personnes et les professionnels **et garantir l'équité territoriale** d'accès aux droits des personnes



Une inscription dans le droit portée par un amendement du gouvernement dans la proposition de loi Bien vieillir en cours de discussion au parlement



Vidéo de présentation



<https://youtu.be/2CEV-BPNBVw>

Un socle de 4 missions obligatoires et articulées

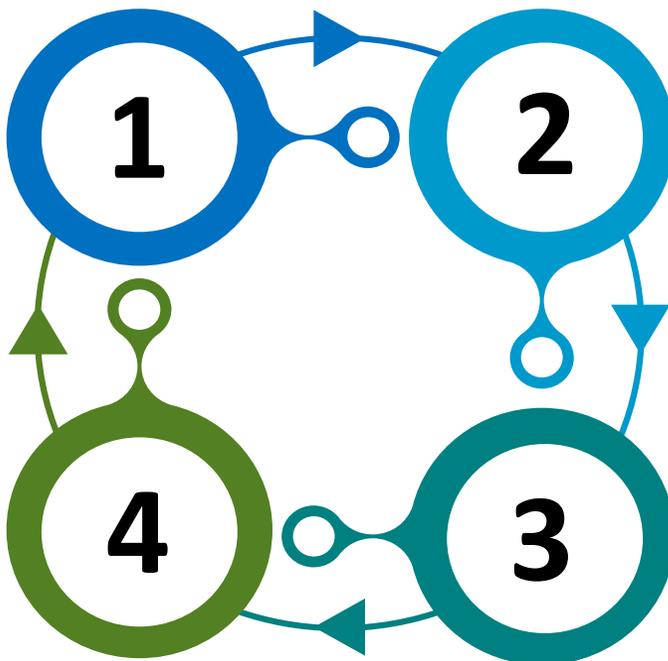
Pour les personnes :

simplifier le quotidien et garantir un accompagnement continu et coordonné dans le soutien à l'autonomie, équitable sur le territoire

Pour les acteurs de l'autonomie :

décloisonner et favoriser l'interconnaissance à travers de nouvelles modalités de travail en commun, dans le respect des identités de chacun

**L'ACCUEIL,
L'INFORMATION,
L'ORIENTATION**



**L'INSTRUCTION
DES DROITS**

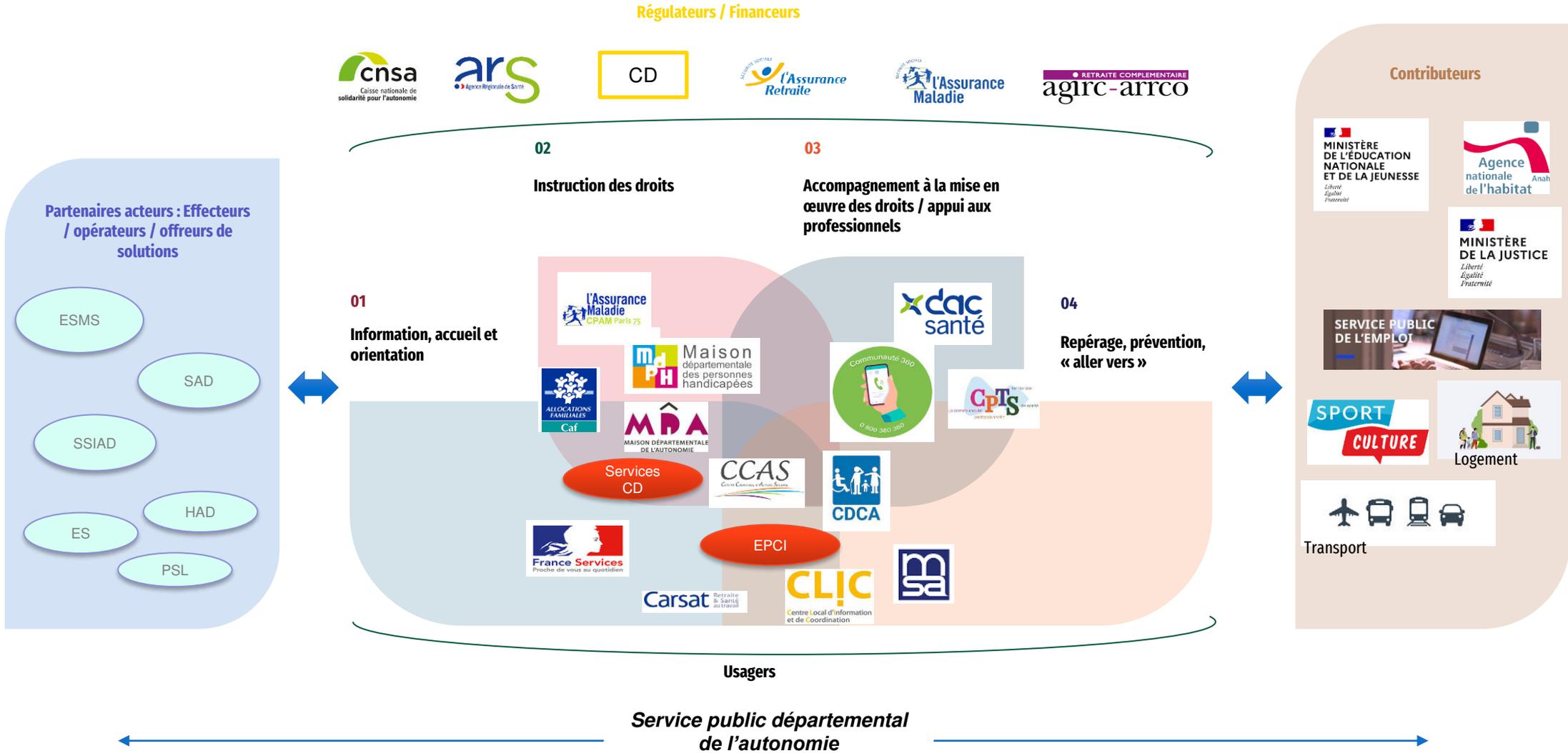
Publics concernés :
PA / PH / Aidants

Acteurs professionnels mobilisés :
*Sanitaire / Médico-social / Social /
Droit commun*

**LE REPÉRAGE,
LA PRÉVENTION
ET « L'ALLER VERS »**

**L'APPUI AUX
SOLUTIONS
CONCRÈTES**

Périmètre du SPDA : les acteurs



Le SPDA c'est / ce n'est pas

C'EST...



- Une **responsabilité partagée** : des acteurs garants de la lisibilité et de la qualité de service attendue par les personnes à chaque étape de leur parcours de vie, dans une logique de guichets intégrés (garantir aux personnes une réponse appropriée quelle que soit la porte d'entrée sollicitée).
- Une **organisation intégrée** : une démarche de décloisonnement, d'interconnaissance et de nouvelles modalités de travail en commun des acteurs de la politique autonomie pour un accompagnement fédéré et coordonné sur le territoire.
- Une **organisation territoriale** : un socle commun de missions prescrites dans un cahier des charges national, mais des modalités de mise en œuvre conformes aux spécificités locales.

CE N'EST PAS...



- ... Pas un nouveau dispositif ni un nouvel acteur
- ... Pas la fusion des services, dispositifs, des lieux existants : pas de remise en cause du périmètre de missions ou champs de compétences des acteurs actuels
- ... Pas un modèle d'organisation et de fonctionnement

LE SERVICE PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

Les territoires préfigurateurs, et après ?

Principes de méthode

Une mise en œuvre prenant appui sur des territoires préfigureurs

Une démarche itérative avec les territoires

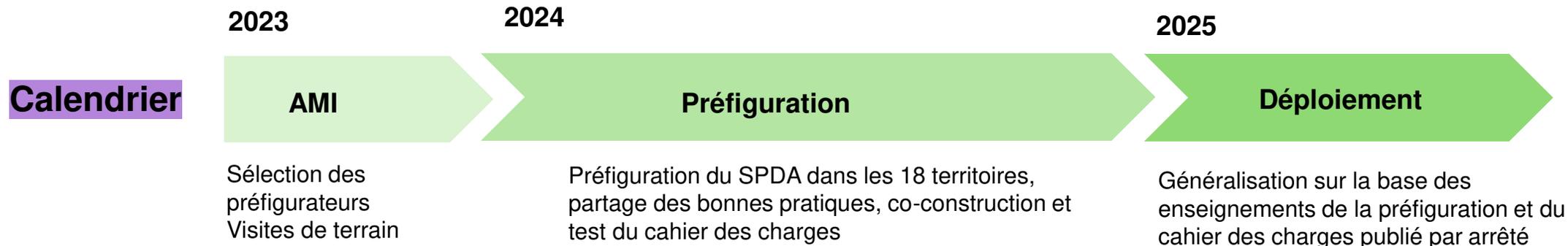
- Publication d'un **AMI** en septembre 2023 en vue de la sélection de territoires préfigureurs en décembre 2023
- Élaboration d'un **cahier des charges** test pour les préfigureurs puis un cahier des charges définitif fin 2024
- **Partir des territoires** et de leur expérience / **concerter** largement
- Construire un **socle de missions partagées garant de l'équité territoriale** et définir un niveau d'exigence de service rendu **avec les professionnels et les personnes**
- **Respecter les compétences et spécificités des territoires**

Une gouvernance nationale du projet impliquant les parties prenantes

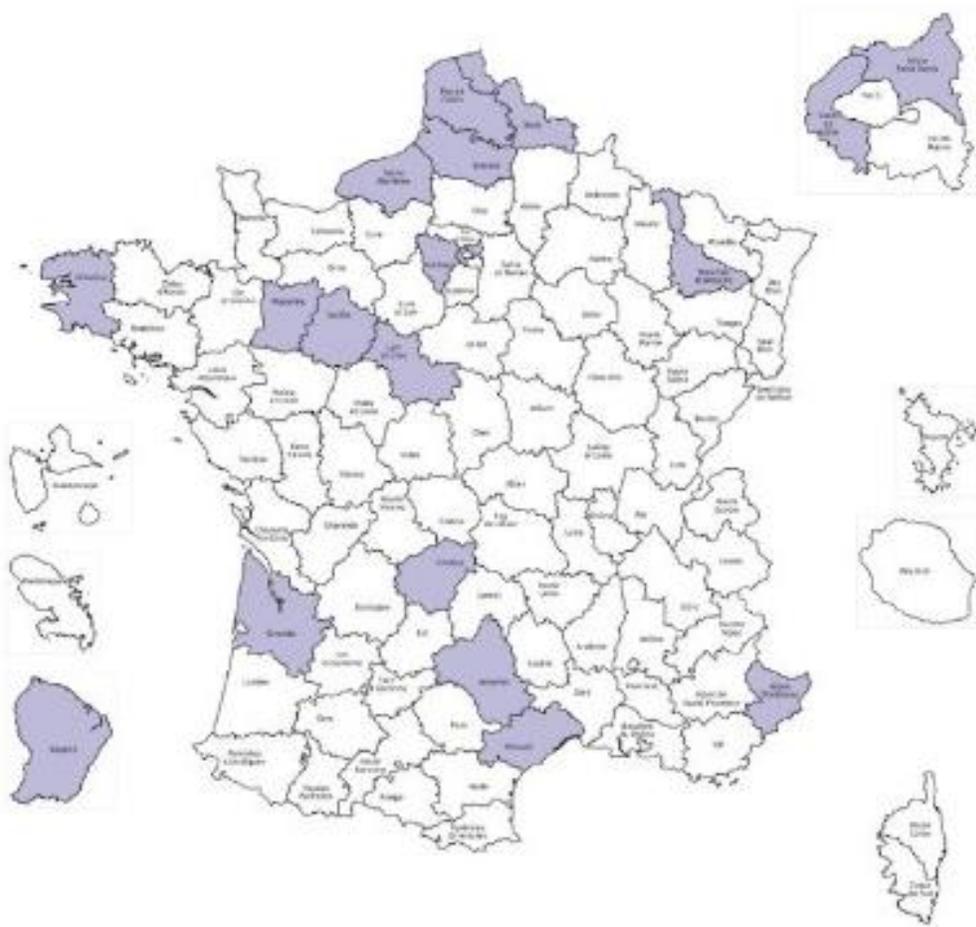
- Comité d'orientation et de suivi présidé par Dominique Libault
- Des groupes de travail nationaux
- Des groupes de travail locaux
- Une animation des territoires préfigureurs

Plusieurs niveaux de participation des personnes

- Instances de représentation des personnes associées aux travaux nationaux sur le cahier des charges
- Association étroite des personnes et de leurs représentants (CDCA, CVS, conseils citoyens de quartiers...) lors des travaux locaux de préfiguration
- Organisation de GT spécifiques dédiés aux personnes



Préfiguration : les territoires retenus



N° dpt	Département	Région
06	Alpes-Maritimes	PACA
12	Aveyron	Occitanie
19	Corrèze	Nouvelle-Aquitaine
29	Finistère	Bretagne
33	Gironde	Nouvelle-Aquitaine
34	Hérault	Occitanie
41	Loir-et-Cher	Centre Val-de-Loire
53	Mayenne	Pays de la Loire
54	Meurthe-et-Moselle	Grand Est
59	Nord	Hauts-de-France
62	Pas-de-Calais	Hauts-de-France
72	Sarthe	Pays de la Loire
76	Seine-Maritime	Normandie
78	Yvelines	Ile-de-France
80	Somme	Hauts-de-France
92	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
93	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
973	Guyane	Guyane



Méthode de la préfiguration : la co-construction

Partir des territoires

- S'appuyer sur les expériences des territoires préfigurateurs

Construire un cahier des charges national

- Définir des missions socles et des exigences de qualité de service

Respecter les compétences et spécificités des territoires

- Des modalités de mise en œuvre laissées à la liberté des territoires en fonction de leurs spécificités

Synthèse des chantiers de préfiguration

Trois objectifs opérationnels :

1. CONSTRUCTION DU CAHIER DES CHARGES NATIONAL

Groupes de travail nationaux
(un par mission du SPDA) : têtes de réseaux + tous les préfigureurs

Groupes de travail territoriaux par blocs de mission : panels de professionnels et usagers parmi quelques-uns des préfigureurs

Test du cahier des charges par tous les territoires au fil de l'eau

2. PRÉFIGURATION EN TERRITOIRES

Consolidation du consortium d'acteurs locaux

Rédaction d'une feuille de route territoriale pour identifier les priorités d'actions et les modalités de travail

Mise en place d'ateliers de travail avec les acteurs locaux et les personnes

3. OUTILLAGE ET PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT

Identification des difficultés et des leviers à mobiliser pour déployer le SPDA

Capitalisation et construction de la boîte à outils (diagnostics, modélisation de processus, logigrammes, chartes de partenariat...) **pour mise à disposition de tous les territoires en 2025**

Au long de la préfiguration, appui de la CNSA :

Appui méthodologique et financier :

- Réunions de suivi individuel (1xmois)
- Convention CNSA
- Prestation d'appui conseil (20j)

Partage de pratiques et co-construction :

- Café des préfigureurs (1xmois)
- Ateliers de travail thématiques (ponctuels)
- Espace dédié extranet CNSA

APRES CETTE PREMIERE PRESENTATION

Plutôt attentiste
Plutôt inquiet
Plutôt motivé

PAR THEMATIQUE

Point de vue à adopter

Les travaux SPDA visent à faire évoluer les réponses du point de vue de l'utilisateur, pas du professionnel

Positionnement

Je réponds de mon point de vue
Je ne projette pas d'attentes sur ce que je ne maîtrise pas

PAR THEMATIQUE

- Quels sont vos constats sur le fonctionnement actuel ? 10
 - Les difficultés auxquelles vous êtes confronté ?
 - Ce qui fonctionne bien ?
- Quelles sont vos attentes ? Que pourrait apporter le SPDA sur la thématique ? 10
 - Dans votre pratique de coordination ? / Dans vos relations avec les partenaires ?
 - Quelles améliorations pensez-vous pouvoir apporter à votre niveau dans le parcours ?
- Quels seraient les leviers, conditions à mettre en place pour y parvenir ? 10

RESTITUTION

TRAVAUX EN SOUS GROUPES

Groupe 1 : accueil, information, orientation

Groupe 1 : accueil, information, orientation

Constats

- **POINTS POSITIFS** : accueil tout public / offre et maillage territorial existant / Bonne connaissance de l'offre de service existante par les acteurs de la coordination
- **POINTS A NUANCER** : Pb de la garantie de la suite donnée en cas de réorientation (qui s'en assure ? Comment ?) / Horaires pas toujours adaptés aux aidants actifs / trouver les bonnes modalités d'accueil (physiques, tel, numérique..) / Malgré l'existence de l'offre, multiplicité des acteurs avec pb de lisibilité et inégalité de couverture (pour les usagers comme pour les pro)

Attentes

- **PRATIQUES DE COORDINATION** : Elargir le cercle des acteurs pour améliorer les interfaces / Formations inter dispositifs incluant des usagers pour renforcer l'interconnaissance
- **RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES** : Clarifier les relations / Stabilité et cohérence entre les acteurs (des changements trop réguliers de périmètres / missions / noms nuisent à la lisibilité pour les pro et les usagers) / Associer les CDCA et les CVS / Décloisonnement des décideurs
- **Maintenir une rapidité de réponse / La personne ne doit pas voir le back office / Elle ne doit pas avoir à se répéter**

Leviers

- Démarche d'accueil universel et inconditionnel / Réfléchir à un référent / Maintenir des accueils physiques de proximité - S'appuyer sur les CCAS et les mairies en formant les agents d'accueil / Laisser le temps aux acteurs de s'organiser et d'évaluer / Stabilité des dispositifs
- **Questions** : numéro unique ? / système d'info indispensable mais comment? / Quelles ambitions politiques et quels moyens ?

TRAVAUX EN SOUS GROUPES

Groupe 2 : appui aux solutions concrètes

Groupe 2 : appui aux solutions concrètes

Constats

- **La personne a besoin de** : savoir à qui elle s'adresse / à quelles aide elle peut avoir droit / sans distinction suivant sa localisation
- **Ce que nous pouvons essayer de faire:** Définir un interlocuteur unique et privilégié / permettre que le système soit transparent pour la personne / Rechercher à limiter les effets de seuil (âge, sortie de la scolarité, retraite....)

Attentes

- **PRATIQUES DE COORDINATION** : Travailler dans une co responsabilité des partenaires / Assurer une organisation offrant une proximité aux usagers en permettant de limiter les déplacements pour les territoires ruraux / Traduction de tous les outils en FALC
- **RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES** : Assurer une neutralité dans les interventions / Disposer d'un SI commun / Accroître l'utilisation de Mon espace santé

Leviers

- Courage politique pour avoir une gouvernance à la hauteur
- Interconnaissance commune
- Objectifs communs CD / ARS pour avoir des objectifs partagés
- Embarquement du sanitaire (hôpital)

TRAVAUX EN SOUS GROUPES

Groupe 3 : repérage, prévention, aller-vers

Groupe 3 : repérage, prévention, aller-vers

Constats

- **POINTS POSITIFS** : L'interconnaissance et la mise en place d'intervention commune à plusieurs partenaires pour faciliter la communication et l'adhésion des personnes (ex DAC- C360 pour les PH....) / Développer des espaces de réflexion / Capitaliser sur les réseaux de chacun pour élargir la communication
- **POINTS A NUANCER** : Les personnes ont du mal à entendre parler prévention lorsque leurs droits ne sont pas ouverts / Etre généraliste est compliqué, mais nécessite de former certains partenaires moins au fait mais en première ligne comme les mairies
- Alerte sur la difficulté de la prise de conscience, cf par exemple les aidants

Attentes

- **PRATIQUES DE COORDINATION** : Le développement d'actions en lien avec les pompiers, le SAMU, les ambulances permettent d'intervenir sur des situations à risque de dégradation rapide
- **RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES** : Poursuivre l'interconnaissance pour anticiper davantage les interventions et être dans une prévention / Articulation ville-hôpital
- Attention aux modalités d'intervention, au respect du consentement...

Leviers

- Interconnaissance
- Participation des personnes
- Maintien de l'aller vers (visite à domicile, rencontre dans les lieux de vie, de droit commun)

CONCLUSION

Par Marie COLLIN, CNSA

Des échanges riches qui laissent ressortir plusieurs points :

- **Une interrogation sur la gouvernance avec la crainte d'une « main mise » des CD** ⇒ *la question est importante, la méthode des préfigureurs vise à capitaliser sur leurs différentes expériences. Le décret d'application de la loi Bien Vieillir et Autonomie ainsi que la boîte à outils qui accompagnera le cahier des charges donneront des directions avec des attendus socles mais surtout des retours d'expérience issus de la préfiguration.*
- **La crainte de nouvelle couche ou de disparition de services existants** ⇒ *Le SPDA est une dynamique pour une meilleure articulation grâce à l'interconnaissance des acteurs présents dans les territoires. Pas un modèle car les territoires n'ont pas les mêmes ressources, les mêmes besoins. Là encore, le cahier des charges posera des minima en termes d'engagement de service rendu mais chaque territoire aura la main sur les modalités de mise en œuvre.*
- **La question des moyens financiers liés à cette nouvelle politique** ⇒ *A ce jour, pas d'indication sur l'enveloppe budgétaire.*

Merci à tous !